



## Extrait du registre des délibérations

### Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 22 Juillet 2025

Délibération n° **2025-121 R**  
Objet : **Tarifs fête de la patate,  
buvette et restauration dès 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Deux Juillet à 17h30,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Quinze Juillet deux mille vingt-cinq à  
la Salle des Fêtes,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à  
l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de votants : 27

#### Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS.

#### Représentés :

Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Christian GUENEAU donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Annick BOUSSIÈRE donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
Madame Valérie BARTHELON Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Wiebke SILVE  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Alexandre DIDIER  
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER

#### Absente excusée :

Madame Véronique CONSTANS

#### Absent non excusé :

Monsieur Pierre BRUYAT

-----  
Madame le Maire rappelle que la Fête de la Patate, créée en 2016 est devenue un rendez-vous plébiscité avec un succès populaire avéré. La commune souhaite poursuivre l'organisation de cette manifestation hors période touristique au mois de septembre avec des animations, des ateliers, une buvette et un repas.

La ville d'Embrun organisatrice de cet évènement souhaite pouvoir proposer à la vente les repas et boissons. Aussi il convient d'établir des tarifs relatifs à la vente de ces produits par la commune.

Madame le Maire propose de maintenir les tarifs suivants :

- 7€ le repas / gratuit moins de 3 ans
- 2€ la boisson froide
- 1€ la boisson chaude

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Approuve** les tarifs dès 2025 présentés, à savoir :

Libellés	Prix
Repas	7 €
Repas moins de 3 ans	0 €
Boisson froide	2€
Boisson chaude	1€

Fait à Embrun,  
Le 23 Juillet 2025  
Mme Le Maire  
Chantal EYMEOUD

